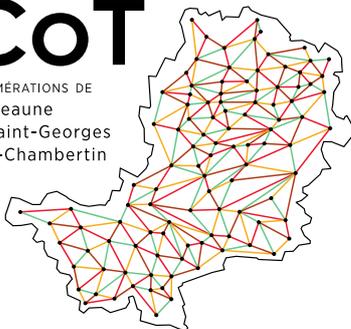


SCoT

AGGLOMÉRATIONS DE
Beaune
Nuits-Saint-Georges
Gevrey-Chambertin



Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité Syndical

Beaune, le 24 janvier 2022

Objet : Convocation au Comité Syndical du mercredi 02 février 2022

Madame, Monsieur,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT qui aura lieu le **MERCREDI 02 FEVRIER à 18h00** à la Salle des Fêtes de Nuits-Saint-Georges, place de Verdun.

ORDRE DU JOUR :

- Délibérations :
 - o C 22/01 – Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
 - o C 22/02 – Rapport d'activité pour l'année 2021
 - o C 22/03 – Débat d'Orientations Budgétaires

- Révision du SCOT : Point sur les avis et remarques sur le Document d'Orientations et d'Objectifs.

Dans le cadre des mesures sanitaires, je vous demande de bien vouloir prévoir un stylo et un masque.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Syndicat,
Pierre BOLZE

Siège social

Syndicat Mixte des Agglomérations de Beaune, Nuits-Saint-Georges et Gevrey-Chambertin
14 rue Philippe Trinquet - Boîte Postale 40288 - 21208 BEAUNE CEDEX
Tél. +33(0)3 80 24 56 80

Secrétariat

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean Moulin - Boîte Postale 40029 - 21701 NUIITS-SAINT-GEORGES CEDEX
Tél. +33(0)3 80 27 04 80